



**COMMUNE DE
OYE PLAGE**

(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER-N° DP 062645 25 00075

Dossier déposé incomplet le 23 Juin 2025

Adresse des travaux :
180 Rue du Lac, Le Tap Cul
OYE PLAGE

Cadastré AK487, AK492, AK490

DESTINATAIRE

Monsieur Fabrice DELROCQ
180 Rue du Lac
Le Tap cul
62215 Oye-Plage

Objet : Construction d'un atelier, gestion des eaux pluviales par le biais de gouttières avec infiltrations à la parcelle

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de déclaration préalable susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 05 octobre 2025.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de OYE PLAGE, nous vous avons notifié un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction. Ce courrier vous a été présenté en date du 05 juillet 2025.

En application de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 05 juillet 2025 et soit jusqu'au 05 octobre 2025, pour présenter en Mairie de OYE PLAGE l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

La totalité des pièces ou renseignements demandés n'ayant pas été fournie dans les délais impartis, votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet et il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande dûment accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si vous n'avez pas renoncé à votre projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à OYE PLAGE le 9 octobre 2025

Olivier MAJEWICZ

Signé électroniquement par : Olivier
MAJEWICZ
Date de signature : 13/10/2025
Qualité : Maire de la ville de OYE
PLAGE



Maire d'Oye-Plage

INFORMATIONS À LIRE ATTENTIVEMENT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Si vous entendez contester la présente décision vous pouvez saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification, notamment au moyen de l'application informatique « télérécurse citoyen » accessible par le biais du site www.telerecours.fr.